



Document d'information aux parents
Année scolaire 2024-2025
Classes spécialisées au primaire à temps plein
Programme éducatif CAPS (Compétences axées sur la participation sociale)

Bonjour,

En ce début d'année scolaire, il nous fait plaisir de vous fournir des informations au regard de l'évaluation de votre enfant par rapport à son programme éducatif, le programme CAPS (Compétences axées sur la participation sociale).

Ce nouveau programme vise un cheminement personnalisé des élèves de 6 à 15 ans, selon leurs besoins et leurs capacités. Concrètement, il permet de préparer votre enfant pour qu'il puisse vivre une intégration harmonieuse sur le plan scolaire, social et, éventuellement, professionnel.

Ultimement, le jeune sera en mesure, compte tenu de ses capacités, d'occuper un rôle valorisant et valorisé dans la société.

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Direction

Direction adjointe

Documents d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025

Classe spécialisée à temps plein - CAPS

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire

Première communication écrite :	Bulletin 1 :	Bulletin 2 :	Bulletin 3 :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. ➤ Communication acheminée à la maison par votre enfant le 15 octobre. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 28 août au 15 novembre. ➤ Les résultats sont inscrits sur le bulletin à titre indicatif. ➤ Rencontre de parents : le 22 novembre. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 16 novembre au 21 février. ➤ Possibilité de rencontre avec l'enseignant sur rendez-vous. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étape : 22 février au 20 juin. ➤ Bulletin sera remis au plus tard le 27 juin.

Le programme CAPS vise le développement de cinq compétences qui permettront à votre enfant d'acquérir des connaissances et des habiletés nécessaires à une participation sociale accrue.

Voici la répartition de l'évaluation des cinq compétences pendant l'année:

Compétences	Période de communication au bulletin			Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	En cours d'année
Communiquer	X		X	- Observations - Prise de notes lors de différentes activités
Exploiter l'information		X	X	
Interagir avec son milieu	X		X	
Agir avec méthode		X	X	
Agir de façon sécuritaire		X	X	

La légende suivante servira à l'enseignant à porter son jugement.

Niveau de compétence		Degré de soutien associé à un niveau de compétence	
5	Compétent	A	L'élève accomplit les tâches seul ou seule.
4	Avancé	B	L'élève accomplit les tâches avec un soutien occasionnel.
3	Intermédiaire	C	L'élève accomplit les tâches avec un soutien fréquent.
2	Novice	D	L'élève accomplit les tâches avec un soutien constant.
1	Débutant		

X : une cote en lien avec l'état de développement de la compétence sera communiquée au bulletin